

# MEZOS, STATION VERTE ET COMMUNE TOURISTIQUE

## **1. UNE REALITE ATTACHANTE**

Sans originalité particulière mais toutefois un village des Landes verdoyant.

Il y a quelques années, pas de projet exceptionnel ; il fallait partir de l'existant.

Le constat était le suivant :

- Une rivière de très grande qualité, le Courlis ainsi que des petits ruisseaux à proximité immédiate de l'agglomération
- Quelques vieilles pierres : église, mairie, écoles mais aussi quelques constructions originales
- Des habitations pouvant être restaurées à moindre frais
- Des potentialités d'espaces verts

## **2. L'IMPLANTATION PROGRESSIVE DE NOUVEAUX ESPACES VERTS**

La politique municipale a pris en considération la possibilité d'acquérir petit à petit des espaces situés soit dans l'agglomération, soit à proximité du centre-bourg.

Les espaces publics de même que la construction de lotissements à caractère social ont été assurés dans le cadre d'une progression constante d'espaces verdoyants.

Paysages « arc en ciel » mais aussi l'éclatement des espaces naturels :

- Lotissements, et dans le même temps création d'espaces verts soit en interne, soit dans la périphérie immédiate ou les deux.
- Réalisation de logements sociaux à proximité des berges du Courlis ou dans un cadre verdoyant en périphérie
- En tout état de cause éclatement et diversité de tous les espaces verts à proximité des monuments ou vieilles pierres

### **3. ARBRES ET COULEURS**

La Commune est entourée de forêts de pins dont la couleur est uniforme, il s'agissait donc dans l'agglomération de retrouver une multiplicité de couleurs

- d'où les plantations d'essences fort différentes, style jardins anglais et français à la fois
- pas de linéaire dans la mesure du possible sauf en bord de route
- liquidambers, pins parasol (pins francs, symbolique d'une commune libre), peupliers d'Italie ou assimilés

### **4. UN PRINCIPE ET DES IDEES NEUVES**

Croissance douce, quelques innovations, ne pas martyriser la nature, des accords avec les propriétaires pour l'implantation des arbres à l'intérieur de leurs parcelles

- Sécurité pour la circulation
- Droit de propriété maintenu intégralement

Quelques aménagements symboliques tel que

- la dénomination des rues en corrélation avec les arbres et les fleurs situés à proximité
- maintien des surfaces engazonnées
- candélabres d'origine

Soutien actif de l'architecte des bâtiments de France pour la protection de l'environnement